

**SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau Québec, **CE 25^E JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE DIX-SEPT À DIX-NEUF HEURES**, à laquelle étaient présents :

Madame Johanne Légaré, Présidente
Monsieur Gilles Chagnon, vice-président
Madame Marthe Nault, commissaire
Monsieur Mario Crevier, commissaire
Monsieur Gilbert Couture, commissaire
Monsieur Serge Lafortune, commissaire parent (secondaire)
Madame Nathalie Villeneuve, commissaire

Étaient également présents :

Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général
Madame Touria Chraïbi, directrice du Service des ressources matérielles
Monsieur Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'information
Monsieur Stéphane Lacasse, directeur du Service des ressources éducatives
Monsieur Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières
Madame Nadine Peterson, directrice générale adjointe
Madame Caroline Sauvé, secrétaire générale
Monsieur Antoine Gomis, commissaire parent (primaire)
Madame Lucie Plouffe, directrice du Service des ressources humaines
Madame Pamela Touchette-Giroux, coordonnatrice aux communications

Était absent :

Monsieur Marcel Pépin, commissaire

Ouverture de la
séance et
adoption de
l'ordre du jour

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.E.17-18-023 Monsieur Gilbert Couture propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté (ou avec les modifications suivantes).

Adoptée à l'unanimité

Adoption du
procès-verbal

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.E.17-18-024 Monsieur Mario Crevier propose de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal du 27 septembre 2017 et de l'adopter tel que présenté (ou avec les modifications suivantes).

Adoptée à l'unanimité

Suivis de la
dernière
séance

SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information.

Message de la
présidente

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Mme Johanne Légaré, présidente, souhaite la bienvenue et constate le quorum.

Mme Légaré offre ses plus sincères condoléances :

- › à **M. Luc Forget**, directeur adjoint au Centre d'éducation aux adultes des Portages-de-l'Outaouais, pour le décès de sa belle-mère, Mme Pierrette Desjardins Corriveau.

REPRÉSENTATIONS

- 12 octobre 2017 › Inauguration de la bibliothèque Laure-Gaudreault à l'École secondaire Mont-Bleu
- 13-14 octobre 2017 › Lac-à-l'Épaulé du Conseil des commissaires
- 16 octobre 2017 Rencontre avec Loisir Sport Outaouais en lien avec Secondaire en spectacle
- 17 octobre 2017 › Lancement de la campagne de Centraide Outaouais à la Maison de la culture
- 19 octobre 2017 › Lancement « Le terroir sur ma table » de la ferme Moore
 - › Dîner interculturel du SITO
- 20 octobre 2017 › Rencontre des Présidents et Directeurs généraux à Québec
 - › Conseil général de la FCSQ, Québec
- 21 octobre 2017 › Rencontre de la Concertation des Commissions scolaires-de-l'Outaouais à Québec
- 23 octobre 2017 › Consultation – Bassins 035

INSCRIRE À VOTRE AGENDA

29 octobre 2017 : Parcours hanté à l'École des Trois-Portages 13h00 à 15h00 et 17h30 à 19h30

7 novembre 2017 : Déjeuner du commandant pour les petits déjeuner à partir de 6h00 am

20 au 24 novembre 2017 : Semaine des mathématiques

1er décembre 2017 : Gala du personnel

Fondation :

Assemblée générale de la Fondation le 13 novembre à 17h15 Salle JPO

Souper de la Fondation au Club de golf Kingsway le 12 avril 2018.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOUVELLES MINISTÉRIELLES

- › Du 16 au 20 octobre, se tenait la Semaine québécoise des directions d'établissement.
- › En conformité avec la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) a informé les commissions scolaires qu'il avait remis, à l'Institut Fraser, certains renseignements relatifs à leurs établissements en vue d'une nouvelle édition du Bulletin des écoles secondaires du Québec.

NOUVELLES ADMINISTRATIVES

- › Le 25 octobre, après environ une semaine de travaux de mise aux normes, réouverture du gymnase de l'École Saint-Paul.
- › La CSPO s'est opposée à l'opération Composition de la classe menée par la Fédération autonome de l'enseignement.
- › L'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH), l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) et la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) se sont également opposés à l'opération Composition de la classe menée par la Fédération autonome de l'enseignement.
- › En 2017, la CSPO ne participera pas à la Parade de Noël du secteur Aylmer.
- › À partir de février 2018, entrée en fonction de monsieur Daniel Bellemare à titre de directeur général de la CSCV.
- › Madame Caroline Sauvé représentera la CSPO au défi cycliste de 1000 km du Grand Défi Pierre Lavoie.

REPRÉSENTATIONS

- 11 octobre 2017 › Inauguration de la Bibliothèque Laure-Gaudreault à l'École secondaire Mont-Bleu.
- 12 octobre 2017 › Signature du contrat confirmant l'acquisition du terrain de l'École 035.
- 13-14 oct. 2017 › Lac-à-l'épaule du conseil des commissaires.
- 17 octobre 2017 › Rencontre avec des représentants de la ville de Gatineau et des promoteurs concernant le terrain de l'École 036.
› Lancement de la campagne Centraide à la Maison de la culture.
- 19 octobre 2017 › Conférence WEB de la FCSQ concernant le Comité de répartition des ressources.
- 20 octobre 2017 › Rencontre des présidents et des directeurs généraux des commissions scolaires à Québec.
- 23 octobre 2017 › Consultation des conseils d'établissement des écoles primaires du secteur urbain ouest touchées par des modifications de bassin.

Période
d'intervention
du public

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

Soumission
remplacement
fini de sol
agora phase II –
École
secondaire
Grande-Rivière

SOUSSION – PROJET « REMPLACEMENT FINI DE SOL AGORA - PHASE II » - ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIÈRE

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation N° 17-18-26 ;

Considérant que ledit projet est prévu dans le plan triennal d'immobilisation 2017-2020 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles ;

Considérant l'autorisation obtenue du Comité d'urgence du Conseil des commissaires et du Comité exécutif de permettre au directeur général d'accepter les travaux de remplacement du fini du sol de l'agora - phase II à l'École secondaire Grande-Rivière ;

C.E.-17-18-025 Monsieur Gilles Chagnon propose d'approuver la décision du Comité d'urgence du Conseil des Commissaires et du Comité exécutif d'autoriser le directeur général à accorder le contrat relatif au projet « Remplacement fini de sol agora – Phase II » de l'École secondaire Grande-Rivière à l'entreprise IDÉAL EPOXY, située au 50, rue Noël, unité 1, Gatineau (Québec), J8Z 2M4, au montant de 45 411,00\$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

Autres soumissionnaires

Montant (avant taxes)

Entrepôt du couvre-plancher 2856751 CANADA INC.
Bolec

N/S
N/S

Adoptée à l'unanimité

Modification
au contrat «
entretien
ménager 2017-
2018 – École
secondaire
Grande-Rivière

MODIFICATION AU CONTRAT « ENTRETIEN MÉNAGER 2017-2018 - ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIÈRE »

Considérant les termes de notre appel d'offres public N° 14-15-02 ;

Considérant la procédure d'attribution des contrats décrite au devis descriptif et faisant partie d'appel d'offres public N° 14-15-02 ;

Considérant le renouvellement des contrats d'entretien ménager 2017-2018 ;

Considérant l'ajout de douze classes modulaires temporaires à l'École secondaire Grande-Rivière ;

C.E.-17-18-26 Monsieur Mario Crevier propose que le contrat d'entretien ménager 2017-2018 pour l'École secondaire Grande-Rivière, attribué à la firme NASCO Entretien ménager d'immeuble Inc., située au 263, rue Laramée, Gatineau (Québec), J8Y 2Z7, soit ajusté selon les modalités suivantes :

| | | |
|---|--|--|
| Établissement École secondaire Grande-Rivière | Prestataire de services d'entretien ménager NASCO | |
| | Montant annuel du contrat 2017-2018 sans les 12 classes modulaires | Montant annuel du contrat 2017-2018 avec les 12 classes modulaires |
| (avant taxes) | 340 623,84 \$ | 366 707,45 \$ |
| Augmentation | 26 082,61 \$, 22,5 heures/semaine | |

Approbation –
Acquisition de
bornes sans-fil

APPROBATION – ACQUISITION DE BORNES SANS-FIL

Considérant la résolution C.C.-15-16-080 ;

Considérant les résultats de l'appel d'offres du Centre collégial des services regroupés (CCSR) SAR160-2016 - Équipements de réseautique sans fil et de logiciels réseau ;

Considérant les besoins en réseau sans fil pour la future École 035 (15 bornes) ainsi que pour réaliser la suite du projet « Révision de la technologie du sans fil » qui permettra l'augmentation de la robustesse et de la couverture du réseau sans fil dans 20 écoles primaires (65 bornes) prévues au plan d'action 2017-2018 du Service des technologies et de l'information ;

Considérant la politique d'achat de la Commission scolaire et la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

C.E.-17-18- 027 Monsieur Serge Lafortune propose l'acquisition de 80 bornes sans fil Cisco-Meraki MR42, incluant la licence de gestion, la garantie, la maintenance logicielle et le soutien technique pour une période de cinq années, auprès du revendeur autorisé Informatique Procontact Inc., situé au 1000 Saint-Jean-Baptiste, bureau 111, Québec (Québec), G2E 5G5 pour le montant de 57 251,20\$ (avant les taxes).

Approbation –
Services pour
migration de la
messagerie
électronique

APPROBATION – SERVICES POUR MIGRATION DE LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE

Considérant les termes de l'appel d'offres sur invitation « 17-18-81 - Services pour la migration de la messagerie électronique » ;

Considérant la nécessité de migrer l'ensemble des comptes courriels vers Office 365 afin de pleinement utiliser les futurs produits de la Grics « Mozaïk Portail enseignants » et « Mozaïk Portail élèves » qui seront intégrés à Office 365 ;

Considérant le cadre de la stratégie gouvernementale en technologies de l'information qui encourage le déploiement de nouvelles mesures mettant à profit l'infonuagique ;

Considérant le catalogue d'offres infonuagiques du Centre des services partagés du Québec (CSPQ) permettant aux organismes et établissements du réseau de l'éducation l'acquisition de solutions de courriels infonuagiques ;

Considérant la politique d'achat de la Commission scolaire et la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues ;

C.E.-17-18-028 Madame Marthe Nault propose que le contrat relatif au projet « Services pour migration de la messagerie électronique » soit accordé à la firme Netmail Inc., située au 80 rue Peel, suite 333, Montréal (Québec), H3C 2G7 au montant de 38 210,00\$ (avant taxes), soumission déclarée la plus basse conforme.

Autres soumissionnaires

Montant (avant taxes)

| | |
|---|--------------|
| Cofomo Québec | 110 805,00\$ |
| AFI service-conseil inc. | N/S |
| Conseillers en gestion et informatique CGI Inc. | N/S |
| Les logiciels libres Linagora inc. | N/S |
| Services Conseils Vision TI inc. | N/S |
| Société Conseil Groupe LGS | N/S |
| TechnoConseil TC inc. | N/S |

Adoptée à l'unanimité

Approbation –
Contrat
d'installation
des TNI et des
projecteurs

APPROBATION – CONTRAT D'INSTALLATION DES TNI ET DES PROJECTEURS

Considérant la nécessité d'installer un total de 45 TNI, projecteurs et composants à l'École de la Forêt et dans les unités modulaires à l'École secondaire Grande-Rivière;

Considérant la nécessité de remplacer 120 projecteurs dans les établissements selon les priorités de mise aux normes des infrastructures technologiques à la CSPO adoptées en Comité consultatif de gestion (CCG) ;

Considérant les bris possibles de TNI et de projecteurs et les réaménagements de locaux au cours de l'année scolaire ;

Considérant que les travaux doivent être exécutés en équipe par 2 ouvriers à contracter et un opérateur en informatique employé de la Commission scolaire ;

Considérant que le temps total estimé pour l'ensemble des travaux durant l'année scolaire est évalué à 350 heures ;

Considérant que les frais de transport sont estimés à 60 jours de déplacements ;

Considérant les termes de l'appel d'offres sur invitation ;

Considérant la politique d'achat de la Commission scolaire et la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues ;

C.E.-17-18-029 Madame Nathalie Villeneuve propose que le contrat relatif au projet « Projet de remplacement des projecteurs et d'installation des TNI » soit accordé à la firme Microrama, 99 Édouard-Ellis, Gatineau (Québec), J8P 4X7, au montant approximatif de 30 100,00 \$ (avant taxes), soumission déclarée la plus basse conforme.

Autres soumissionnaires

Montant (avant taxes)

Commtech
ConnecTic

41 150,00\$
N/S

Adoptée à l'unanimité

Protocole
d'entente –
Ville de
Gatineau –
École de la
Forêt

PROTOCOLE D'ENTENTE – VILLE DE GATINEAU - ÉCOLE DE LA FORÊT

Considérant que l'École de la Forêt prévoit certains travaux d'aménagement de sa cour d'école ;

Considérant que l'École de la Forêt, par l'entremise de la direction de l'école, a fait une demande de subvention pour compléter leur projet d'aménagement de la cour d'école ;

Considérant la volonté de la Ville de Gatineau, via le budget discrétionnaire de M. Mike Duggan, conseiller municipal du district de Lucerne, de contribuer financièrement au projet d'aménagement de la cour de l'École de la Forêt pour un montant de 20 000 \$;

Considérant la volonté de la Ville de Gatineau d'établir des modalités relatives à l'octroi de cette somme dans un protocole de partenariat ;

Considérant la *Loi sur l'instruction publique* et la *Délégation de certains pouvoirs* et certaines fonctions aux diverses instances de la CSPO (03-01-10) ;

C.E.-17-18-030 Madame Marthe Nault propose que le Comité approuve le protocole d'entente spécifique entre la Ville de Gatineau et la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais relatif à la subvention de 20 000 \$ de la Ville de Gatineau pour aider au financement du projet d'aménagement de la cour de l'École de la Forêt et autorise la présidente de la CSPO et le directeur général à signer ledit protocole pour et au nom de la Commission scolaire.

Adoptée à l'unanimité

Soumission –
Projet - « Achat
de matériel
pour
fabrication de
casiers » Écoles
Euclide-
Lanthier, Côte-
du-Nord, des
Trois-Portages,
St-Paul et des
Tournesols

SOUSSION – PROJET- « ACHAT DE MATÉRIEL POUR FABRICATION DE CASIERS » - ÉCOLES EUCLIDE-LANTHIER, CÔTE-DU-NORD, DES TROIS-PORTAGES, ST-PAUL ET DES TOURNESOLS

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation ;

Considérant que ledit projet est prévu dans le plan triennal d'immobilisation 2017-2020 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles ;

C.E.-17-18-031 Madame Nathalie Villeneuve propose que le contrat relatif au projet « Achat de matériel pour fabrication de casiers » aux écoles Euclide-Lanthier, Côte-du-Nord, des Trois-Portages, St-Paul et des Tournesols soit accordé à l'entreprise RICHELIEU HARDWARE, située au 940, rue Belfast, Ottawa (Ontario), K1G 4A2, au montant de 32 422,56\$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

Autres soumissionnaires

Montant (avant taxes)

BMR Émile Charrette et Fils Ltée
L'entrepôt Rona

N/S
N/S

Adoptée à l'unanimité

APPROBATION DES FRAIS DE VOYAGES ET DE DÉPLACEMENTS

Considérant la *Politique Frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires* (60-30-20) datée du 13 février 2013 ;

Monsieur Gilbert Couture propose que :

C.E.17-18-032 que les frais de voyage et de repas de 344,44 \$ déboursés par madame Johanne Légaré dans le cadre de la rencontre des membres du Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec lui soient remboursés.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES SUJETS

Autres sujets

Aucun autre sujet n'a été abordé.

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Correspondance
et dépôt de
documents

Aucune correspondance et aucun dépôt de documents n'ont été faits.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la
séance

C.E.17-18-033 Madame Johanne Légaré propose la levée de la séance.

Il est 20 heures 40 minutes.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2017

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Suivis des dernières séances
4. Message de la présidente
5. Message du directeur général
6. Période d'intervention du public
7. **DOSSIERS**
 - 7.1 Soumission – Projet « Remplacement fini de sol agora – Phase II » École secondaire Grande-Rivière
 - 7.2 Modification au contrat « Entretien ménager 2018-2018 – École secondaire Grande-Rivière »
 - 7.3 Approbation – Acquisition de bornes sans fil
 - 7.4 Approbation – Services pour migration de la messagerie électronique
 - 7.5 Approbation – Contrat d'installation des TNI et des projecteurs
 - 7.6 Protocole d'entente – Ville de Gatineau – École de la Forêt
 - 7.7 Soumission – Projet- « Achat de matériel pour fabrication de casiers » - Écoles Euclide-Lanthier, Côte-du-Nord, des Trois-Portages, St-Paul et des Tournesols
 - 7.8 Approbation des frais de voyages et de déplacements
8. Autres sujets
9. Correspondance et dépôt de documents
10. Période de questions
11. Levée de la séance